

SYNTHESE

LETTRE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION

DES HOTELIERS, RESTAURATEURS, CAFETIERS ET TRAITEURS



Une fin d'année sous haute tension pour les restaurateurs parisiens

Après un début d'année perturbé par le mouvement des gilets jaunes et notamment par les violences en marge des manifestations, la filière HCR a profité d'un nouvel essor touristique au cours du printemps et de l'été. Le mois de décembre aura été marqué par des grèves très suivies à la RATP et à la SNCF. Face à cette paralysie des transports en commun dans la capitale, les professionnels franciliens de la filière HCR (surtout les restaurateurs) ont vu la fréquentation de leur établissement chuter. Dans le reste de l'hexagone, la situation a été tout à fait différente au cours du dernier trimestre 2019. Si les grèves de la SNCF ont eu un impact moindre en Province, les conditions météorologiques ont eu en revanche des répercussions aussi bien négatives comme en Nouvelle Aquitaine compte tenu des intempéries automnales que positives comme dans les massifs montagneux (Alpes et Pyrénées) puisque la neige a été au rendez-vous très tôt dans la saison, permettant aux stations d'ouvrir dans de bonnes conditions.

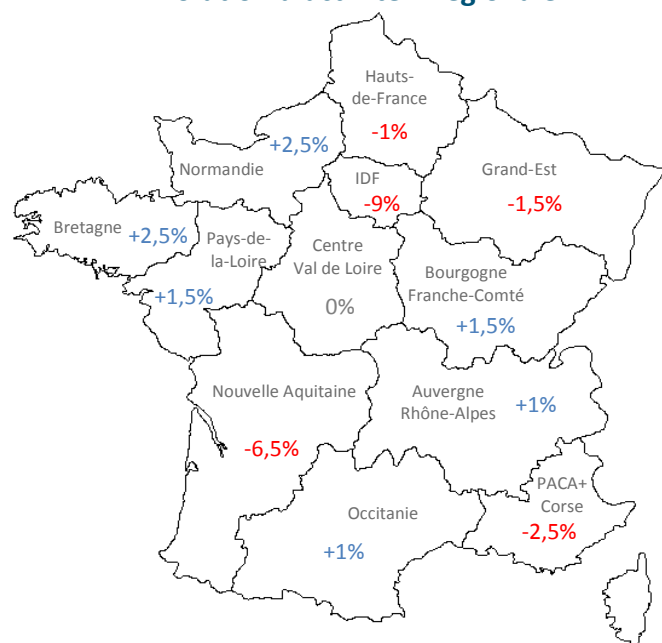
Sur l'ensemble de l'hexagone et sur l'ensemble du quatrième trimestre 2019, **l'activité des hôteliers, des restaurateurs, des cafetiers et des traiteurs affiche une baisse de 3 %** et ce, rapportée à un quatrième trimestre 2018 déjà morose. L'année 2019 aura donc été très contrastée selon les saisons et se conclut sur un statu quo.

L'activité des traiteurs, peu affectée par les mouvements sociaux et moins dépendante de la météo, fait figure d'exception. Ce segment affiche de bons résultats (+ 3,5 %) au quatrième trimestre 2019. En revanche, l'ensemble des autres acteurs de la filière HCR ont fait face à une réduction de la fréquentation de leur établissement. Bloquée dans leurs déplacements par les grèves dans les transports, la clientèle des

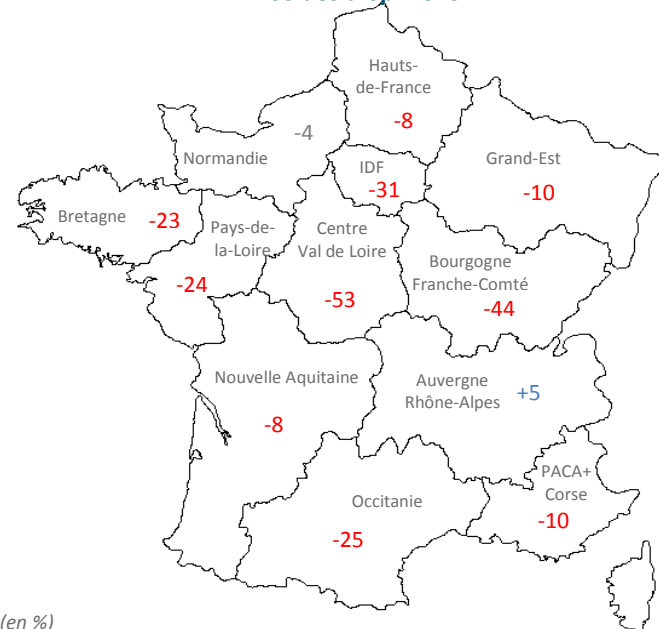
restaurants parisiens s'est faite rare en décembre. Ce secteur a été le plus touché avec une chute de chiffre d'affaires de 12 % en Ile-de-France et de 4,5 % sur l'ensemble du territoire au quatrième trimestre 2019. Les touristes n'ayant pas annulé leur réservation dès le début des grèves, la baisse a aussi été significative dans l'hôtellerie mais de moindre ampleur : - 3 % dans les hôtels et - 2 % dans les hôtels-restaurants. Suite à sept années dans le rouge, le regain d'activité des débits de boissons amorcé au cours de la saison estivale n'aura été que de courte durée. Au cours des trois derniers mois, le chiffre d'affaires se détériore de 2 % pour les brasseries et 1,5 % pour les cafés-bars. Les évolutions ont été très contrastées selon les régions. Outre les professionnels d'Ile-de-France qui ont subi les grèves de plein fouet et ceux de Nouvelle Aquitaine qui ont fait face à une météo calamiteuse, la baisse a également été de mise dans le quart nord-est et en PACA. Dans les autres régions, la fin de l'année a été dynamique, notamment dans le quart nord-ouest. Ces bons résultats sont toutefois à relativiser car ils se rapportent à une fin d'année 2018 marquée par la crise de gilets jaunes qui avait fortement impacté la filière.

Ces tensions assez localisées pourraient s'étendre sur une grande partie du territoire cet hiver, le moral des professionnels étant très détérioré aussi bien à Paris qu'en Province. Assez limitée en cette fin d'année, la baisse du chiffre d'affaires de l'hôtellerie pourrait s'intensifier au premier trimestre 2020. Avec la grève prolongée, une partie des touristes ont annulé leur réservation. Si les restaurateurs craignent un repli persistant cet hiver, les responsables des débits de boissons, pourtant également concernés par les grèves, misent principalement sur une stabilisation de leur activité.

Evolution d'activité⁽¹⁾ régionale



Détail régional des anticipations d'activité soldes d'opinions⁽²⁾



⁽¹⁾ Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

⁽²⁾ Solde d'opinions : différence entre le pourcentage d'établissements déclarant une hausse et le pourcentage d'établissements déclarant une baisse.